Stavelot, le 2024

**Administration Communale de Stavelot**

Collège Communal de Stavelot

Place Saint-Remacle 32

4970 Stavelot

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Membres du Collège,

Par la présente, je souhaite marquer mon opposition ferme au projet des 11 éoliennes de Cronchamps.

Le complément d’études à la base de cette enquête publique porte à présent sur des éoliennes de 230 m de haut et de 5,7 MW de puissance, contre 200 m et 3,6 à 4,2 MW initialement. Les incidences désastreuses relevées dans les enquêtes précédentes n’ont donc pas changé et seraient encore pire :

* Destruction du paysage des Hautes-Fagnes,
* Déforestation massive au profit du bétonnage des sols
* Menace sévère pour de nombreuses espèces, dont plusieurs menacées : loup gris, milan royal, cigogne noire,
* Baisse drastique de l’attrait touristique de notre région,
* Dévaluation significative des biens immobiliers de la zone,
* Distances insuffisantes à de nombreuses habitations, notamment à Ster, Harse et Hockai,
* Impacts sanitaires du bruit, des infrasons et de l’effet stroboscopique sur les riverains
* Détresse psychologique des habitants face au surplomb de ces mastodontes
* Inquiétudes face aux sommes insuffisantes provisionnées dans le cadre du démantèlement
* Etc.

De plus, une augmentation de hauteur et de puissance laisserait à craindre des conséquences fâcheuses, dont le complément d’études fait peu de cas :

* Fondations et stabilité de tels ouvrages sur un sol tourbeux et para-tourbeux,
* Phénomène de vibrations,
* Charroi et aménagements routiers nécessaires au transport de telles machines,
* Visibilité étendue à de nombreux points de vue
* Importance du balisage nocturne,
* Barrage à l’avifaune (surface balayée par les pales augmentée de plus de 40%)
* Injection de l’électricité sur le réseau
* Niveaux de bruit

Le complément d’études est en effet extrêmement pauvre en analyses et se contente majoritairement de reprendre des éléments issus de l’étude d’incidences initiale. Même les quelques photo-montages y figurant sont réalisés sur base des anciens clichés.

Enfin, il est à déplorer qu’aucune attention ne soit prêtée à la santé physique et psychologique des habitants, alors même que cette thématique fait l’objet d’un intérêt croissant de la part du monde scientifique.

Aujourd’hui plus que jamais, il est vital de prendre les bonnes décisions, pour nous et l’environnement, mais aussi et surtout pour les générations futures. Permettons-leur de vivre au contact d’une nature préservée. Refusons donc que de tels projets prennent place dans des écrins de nature comme celui-ci.

En espérant que ces motifs primeront sur d’autres considérations, je vous remercie d’avance de l’attention que vous porterez à ce courrier et vous prie d’agréer, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Membres du Collège, l’assurance de ma considération distinguée.

**Nom et prénom : Signature :**

**Adresse :**